



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC RAMBOUILLET 3 RUE GOSSELIN LENOTRE 78120 RAMBOUILLET déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

SX COIFFURE DEVELOPPEMENT représentée par Mme Sophie BODELLE, représentant de la société 3SSX S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 BIS RUE LOUIS PASTEUR 78120 RAMBOUILLET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SX COIFFURE DEVELOPPEMENT représentée par Mme Sophie BODELLE	80	800 €
Mme Sasha ESPINASSE	20	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 avril 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
10827 - AGENCE DE RAMBOUILLET
3/5 rue Lenôtre
78120 RAMBOUILLET